



Le Binet de ser du capitaine en 1894.

l'école vue du Binet de Ser

Quelques motifs de punitions (1)

Le temps jadis :

14-8-1814 - ... consigné pour 8 jours, pour avoir manqué à la messe.

12-5-1814 - ... 8 jours, pour avoir quitté la leçon de chimie pour aller jouer aux échecs dans sa salle d'études.

(On trouve des punitions analogues pour avoir joué aux dominos et au tric-trac).

18-4-1814 - ... 8 jours, pour avoir fait partir plusieurs pétards dans sa salle.

9-1-1814 - ... 8 jours, pour avoir fait une mauvaise plaisanterie à M. Frégier en le poussant avec un manche à balai dans sa salle d'études.

14-6-1814 - ... 8 jours, pour n'avoir pu rien répondre de bon sur la chimie.

15-9-1814 - ... 4 jours, pour avoir rallumé sa chandelle après l'heure prescrite.

2-4-1814 - ... 8 jours, pour avoir babillé pendant toute la leçon de chimie.

1888

Le bahutage :

8 jours de SP : jetai par les fenêtres des bottes d'élèves de la 2^e division.

8 jours de prison : s'est introduit après l'extinction des feux dans le casernement de la 2^e division, pour y bouleverser des lits.

4 jours de SP : transportait dans le corridor, de la literie appartenant à la 2^e division.

Les fausses clefs :

15 jours de prison : a été surpris ouvrant une porte avec une fausse clef.

15 jours de prison : s'est introduit à l'aide d'une fausse clef dans un laboratoire de chimie et y a apporté divers us tensiles pris au réfectoire.

L'usage des fausses clefs, très répandu à l'École, a toujours fait l'objet d'une répression particulièrement sévère. Plusieurs élèves ont été traduits en Conseil de discipline pour ce motif.

(1) dont nous garantissons l'authenticité.

Les paresseux :

4 SP : était couché à l'amphithéâtre pendant une leçon.

La généralisation de cette habitude, qui donnait aux amphithéâtres un aspect dépeuplé, a contribué au développement des « petites classes » en remplacement des « leçons magistrales ».

Les conspirateurs :

8 SP : a fait circuler dans les salles un vote contenant des excitations au désordre.

Les insomniaques :

8 SP : se promenait sur les toits du casernement Monge à 11 heures du soir.

A la suite de l'accident mortel survenu en 1924, de telles infractions au règlement devaient faire l'objet des sanctions les plus rigoureuses. La décision du 5-7-1928 en témoigne :

« L'élève de première division Marie est puni de 30 JAR pour le motif suivant : se promenait sur les toits. En portant cette punition à la connaissance des élèves par la voie de l'ordre, le général entend rappeler à tous que les infractions de cette nature seront punies avec la dernière rigueur dans le but d'éviter un malheur irréparable comme celui survenu en 1924.

En cas de récidive, le coupable sera traduit devant le Conseil de Discipline ».

Malgré cette sévérité, l'habitude de se promener sur les toits se perpétua. On peut même dire qu'elle fut absolument générale.

Les gourmands :

4 SP : faisait de la cuisine en salle.

Les fantaisistes :

4 SP : a mis dans sa poche, à l'amphithéâtre, le verre destiné au professeur.

Les expansifs :

4 SP : interpellait par la fenêtre du casernement, après l'appel du soir, des personnes du voisinage.

Motif duquel on pourrait rapprocher celui-ci, porté en 1931 :

8 JAS : se montrait à la fenêtre de son casernement en tenue incorrecte. Communiquait avec l'extérieur au moyen de portes d'armoires qu'il avait démontées et sur lesquelles il avait tracé des inscriptions à la craie.

Babutage :

6-10-1922 - ... 8 JAR : s'est introduit dans le quartier Descartes nuitamment et par une voie inconnue pour troubler le sommeil de ses jeunes camarades et mettre leurs casernements en désordre.

24-10-1922 - 4 JAS : avait déposé dans un local de la 2^e division des produits chimiques infectants, et obligé ainsi à l'évacuation momentanée de ce local.

20-10-1922 - ... 4 JAS : se promenait à 21 h 45 dans les couloirs des casernements dans une tenue grotesque (en chemise, chapeau, épée, ceinturon).

Les Gastronomes :

7-11-1922 - ... 4 JAS : festoyait en salle pendant une étude.

2-12-1922 - ... 8 JAS : festoyait bruyamment pendant la nuit.

Les malchanceux :

3-5-1923 - ... 8 JAS : au moment de l'appel du soir, est entré dans son casernement par la fenêtre à l'arrivée de l'adjudant de service.

21-7-1923 - ... 8 JAR : a été surpris par l'adjudant de petite semaine au moment où il sortait par un soupirail donnant sur la rue d'Ulm.

Les incendiaires :

2-7-1925 - ... 15 JAR : a allumé à 22 heures un feu de bois sur le belvédère, risquant ainsi d'alarmer le voisinage.

Les indiscrets :

23-5-1926 - ... 8 JAS : s'est introduit dans la chambre du capitaine de service et a enlevé d'une armoire fermée à clef un objet appartenant aux collections de l'École qu'il a porté sur le toit d'un bâtiment.

Les sophistes :

25-10-1927 - ... 2 JAS : ayant des chaussures malpropres a tenté de prouver au sergent garde-consigne, le bien fondé de sa mauvaise tenue.

Les insolents :

3-3-1927 - ... 6 JAS : a contribué à introduire des ânes dans la cour du quartier Descartes pendant la récréation.

Un comble !

7-7-1928 - ... 15 JAR : a pénétré dans les locaux disciplinaires au moyen de fausses clefs.

Les électriciens :

1931 - ... 4 JAS : a modifié l'installation électrique de sa salle.

Cette punition sanctionnait une habitude très répandue à l'École et qui consistait à court-circuiter les « plombs » de manière à pouvoir faire usage de résistances de fortune pour la préparation du thé traditionnel. Cette habitude avait fait l'objet d'un ordre général en 1927 :

« Il est rappelé aux élèves qu'aucune modification ne peut être apportée sans autorisation spéciale aux installations réglementaires d'électricité.

Les dérivations de fortune utilisées indûment pour l'éclairage ou le chauffage ne sauraient être tolérées. Outre les sanctions disciplinaires auxquelles elles pourraient donner lieu, les installations et consommations illicites d'électricité seront, le cas échéant, imputées aux élèves ».

1955 - Les trublions :

28-11-1955 - ... 15 JAR : lors d'une vérification inopinée des présents, a, par son attitude active contribué à compliquer les opérations de pointage.

Les acrobates :

19-12-1955 - ... 4 JAR : a tenté, au cours d'une ronde, de se dérober aux recherches du sous-officier en gagnant le toit du « Joffre » par des gouttières.